

« Mais les calamités de la nature sont comme les catastrophes politiques ; on les oublie aisément. Les leçons si vantées de l'histoire sont presque également perdues et pour les générations qui ont souffert et pour les générations qui en ont pris la place. C'est ainsi que ceux qui ont entrepris de *refaire* la commune de la Guillotière, oublient les œuvres du Rhône aussi complètement que si ce fleuve n'existait pas. »

Notre ville est menacée d'être tôt ou tard abandonnée par le Rhône ou envahie par ses eaux. Les bancs de sable qui se forment successivement sur sa rive droite tendent sans cesse à ramener ce fleuve dans son ancien lit, au pied des Balmes viennoises, ou bien ils le forceront à se creuser un passage sur le territoire des Brotteaux et de la Guillotière. Une fois que son cours aura pris une nouvelle direction, que d'énormes dépenses ne faudra-t-il pas pour l'en faire changer et le ramener où il est ! Le lit de nos rivières, par l'effet des terres végétales, des cailloux et des sables que leurs courants entraînent, par la formation des alluvions, se trouvera un jour forcément déplacé, si on ne se hâte de le maintenir par un vaste endiguement (1).

L. BOITEL.

en partie de la valeur des terres qui seraient rendues à l'agriculture. L'Académie de Lyon a fait de ces grandes pensées, en l'année 1825, le sujet d'un concours qui n'a pas été sans résultat (2), et le conseil municipal de la Guillotière, celui de l'une de ses plus importantes délibérations (3). »

(1) M. Guillard a lu, en 1834, à la Société d'Agriculture un remarquable Mémoire sur l'Endiguement du Rhône depuis Jons jusqu'à la Tête-d'Or. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à d'aussi utiles travaux.

(2) L'Académie de Lyon a posé la question en ces termes : « Quels sont les moyens de « mettre les Brotteaux, territoire de la Guillotière, à l'abri des inondations, et de faire servir « en même temps les travaux d'art qu'on y pourrait faire, à la prospérité industrielle et commerciale de la ville de Lyon ! » La durée de ce concours ouvert en 1825, fermé en 1826, ne permettait pas d'obtenir toutes les lumières qu'exigeait un sujet si vaste. Cependant M. Le François, auquel l'Académie a décerné avec raison sa grande médaille d'or, à titre d'encouragement, a consigné dans un discours très-abrégé, trop peut-être, et dans un plan qu'il y a joint, un très-grand nombre de faits et d'observations que l'administration et les spéculateurs pourront consulter avec fruit.

G.

(3) En date du 24 juillet 1826.